

Note aux auteurs

En vue d'une publication, il convient de respecter un certain nombre de règles de fond et de forme (conventions typographiques, homogénéité dans la présentation, plus particulièrement en ce qui concerne les notes et les bibliographies).

Nous prions les auteurs de suivre, autant qu'il leur est possible, les recommandations explicitées ci-dessous. Elles correspondent aux règles et normes que le comité de rédaction a fixées.

Texte

- Les manuscrits doivent être envoyés en format Word (.doc, .docx).
- À l'intérieur du format Word, le choix de la *langue* est important pour nous. Chaque pays a ses conventions typographiques qui règlent la forme des guillemets et des apostrophes ainsi que les espaces autour des signes de ponctuation. Si on ne choisit pas une langue en rédigeant son texte, Word appliquera automatiquement les conventions typographiques anglaises. Or, ces dernières présentent des différences notables par rapport aux conventions françaises. Par conséquent, il est impératif de choisir « français » dans la liste des langues proposées par Word. Tant pis si pas mal de termes proprement freudiens et surtout lacaniens seront alors soulignés en rouge...

Police

Times New Roman (taille de la police : 12),
Pas de mots en capitales ni soulignés,
Les paragraphes seront titrés,
Les majuscules accentuées.

Notes (pour le site)

- Préférer les notes en bas de page.
- Dans tous les cas, il convient de placer les références bibliographiques en note (et non pas dans le texte).

Présentation des renvois bibliographiques :

S'il s'agit d'un ouvrage :

1. prénom et nom de l'auteur (en minuscules, pas en capitales) ;
2. éventuellement : date de la première publication dans la langue originale entre parenthèses ;
3. titre de l'ouvrage en italique ;
4. lieu de parution ;
5. éditeur ;
6. date de l'édition utilisée ;
7. éventuellement le renvoi de page : p. ou pp. si plusieurs pages sont concernées.

S'il s'agit d'un article dans une revue, d'un ouvrage dans lequel un auteur a rassemblé plusieurs textes ou d'une contribution à un ouvrage collectif :

1. et 2
2. comme pour un ouvrage,
3. titre de l'article ou de la contribution entre guillemets,

4. suivi de « dans » et la revue en italique ou du titre de l'ouvrage en italique
5. pour une revue : le tome et/ou le n^o,
6. lieu de parution, éditeur, date de parution.

Exemples :

- Jacques Lacan, *Le Séminaire, Livre XI* (1964), *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1973, p. 125.
- Jacques Lacan (1949), « Le stade du miroir comme formateur de la fonction du Je », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966.
- Lucien Israël, *Boiter n'est pas pécher. Essais d'écoute analytique*, Paris, Denoël, 1989, pp. 57-60.
- **ou** : Lucien Israël (1989), *Boiter n'est pas pécher. Essais d'écoute analytique*, Toulouse, Arcanes-érès, 2010.

Rappels :

- *op. cit.* renvoie à un ouvrage déjà cité.
- *Ibid.* renvoie à l'ouvrage ou l'article cité dans la note précédente.

Écritures à respecter : érès (sans capitale) ; Puf (seul P en capitale)